Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n° 54 - avril - mai 2016)

L'Édito du Maire

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2016 au cours de sa séance du 31 mars. Celui-ci a été construit dans le contexte de réduction continue des dotations de l'État depuis 2014. Cela se traduit pour notre commune par une baisse de près de 20 000 €, soit - 5%, par rapport à 2015. Malgré cette diminution, nous avons décidé, conformément à nos engagements, de ne pas augmenter les impôts pour la septième année consécutive : le taux d'imposition pour l'ensemble des taxes locales communales reste inchangé.

L'effort sans précédent demandé par l'État aux collectivités territoriales pour réduire le déficit budgétaire et l'endettement de notre pays, ne doit pas se traduire, autant que possible, par une augmentation des impôts locaux. Afin de préserver une capacité d'investissement suffisante, indispensable pour maintenir et développer nos équipements, nous devons par conséquent maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Le budget primitif 2016 est détaillé à l'intérieur de cette édition.

Dans ce contexte difficile, le lancement du projet du canal de Berry à vélo, présenté ci-dessous, est une excellente nouvelle pour notre commune. Grâce à la création d'un syndicat départemental en 2015, auquel notre commune adhère, ce projet a pu aboutir en mobilisant des fonds importants de l'Europe, de la région Centre-Val de Loire et du département du Cher. Ainsi, la contribution communale à cet investissement ne dépassera pas 10 % du budget total et sera répartie dans la durée. Ceci ajoutera à l'attractivité et le bien-vivre dans notre commune.

Votre Maire, Patrick BARNIER

Canal de Berry

Lancé en 2010, le projet « Canal de Berry à vélo » verra bientôt le jour. L'entreprise TN+ a été retenue par le syndicat du canal de Berry pour réaliser la maîtrise d'œuvre de cet aménagement.

La première phase des travaux, prévue sur 4 à 5 ans, permettra de relier Thénioux à Plaimpied-Givaudins et devrait commencer d'ici la fin de l'année. Les aménagements sur la commune iront de l'écluse du Porche à celle des Hâtes.

FONCTIONNEMENT

Le total du budget de fonctionnement s'élève à 1 441 679 euros.

RECETTES DE LA COMMUNE

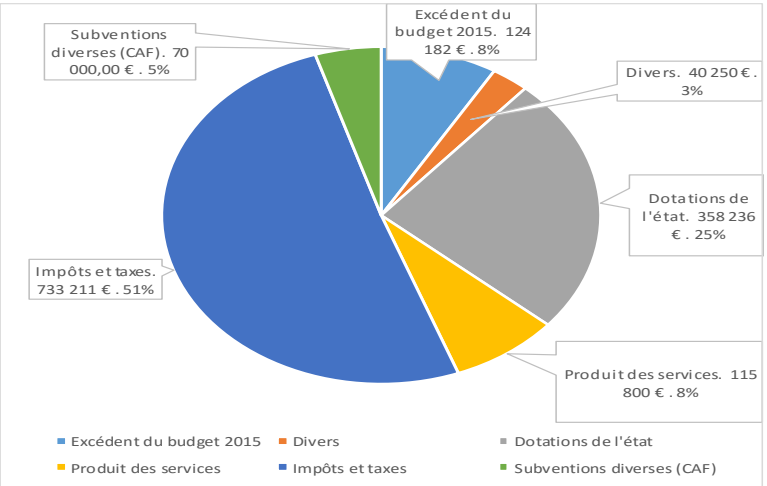

Les recettes de la commune sont en légère augmentation.

Cette tendance est en partie due à un excédent de fonctionnement reporté en hausse. Une subvention CAF importante a été versée en 2015 dans le cadre du contrat enfance et jeunesse en lien avec les prestations offerts aux enfants et aux jeunes de la commune.

La baisse des dotations de l'état correspond aux prévisions.

La part correspondant aux recettes des taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) est en lien avec une hausse de la valeur locative, le taux restant identique à celui de 2015.

DÉPENSES DE LA COMMUNE

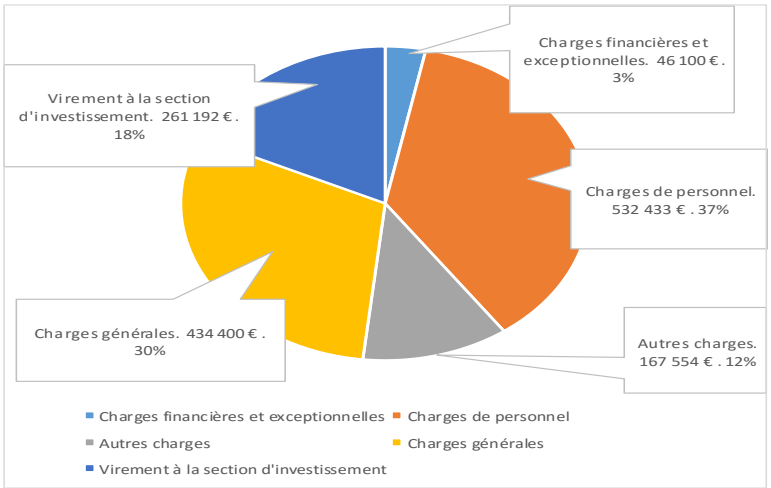

L'ouverture d'une nouvelle classe à la prochaine rentrée et le passage au zéro pesticide représentent une bonne part de la hausse des charges de gestion.

Les charges de personnel incluent la hausse indiciaire du personnel de mairie prévue dès juillet.

L'emprunt toxique qui prendra fin en août 2017 voit ses charges provisionnées à hauteur de 10 000 €.

Le virement à la section investissement d'un montant de 261 192 € permettra de rembourser le capital des emprunts dus en 2016 et financer les projets de la commune.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

INVESTISSEMENT

Les nouveaux crédits 2016 s'élèvent à 371 446 euros, en baisse par rapport à 2015.

RECETTES DE LA COMMUNE

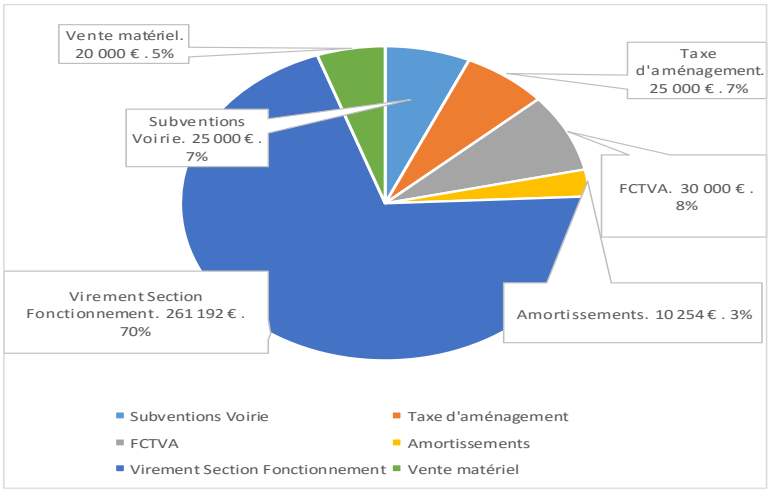

Les recettes de la commune sont stables.

La part du FCTVA a sensiblement baissé (72 000 € en 2015) compensé par un virement de la section fonctionnement plus important. La taxe d'aménagement est en légère hausse (+ 5 000 €).

Une vente de matériel est à inclure, consécutive à la mise en vente de matériel agricole dont l'entretien se révèle trop onéreux par rapport aux besoins de la commune.

DÉPENSES DE LA COMMUNE

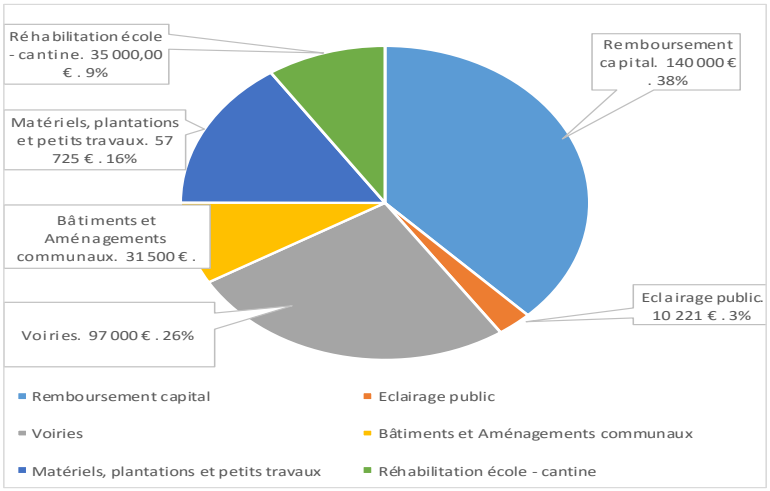

Une partie du budget alimente les projets en cours. Un accent particulier est mis sur l'entretien de la voirie qui représente 97 000 € du budget. Le budget concernant l'éclairage public prend aussi en compte le dispositif du terrain de pétanque.

L'autre point important est l'investissement concernant la réhabilitation des bâtiments scolaires et périscolaires, un projet qui se prolongera sur plusieurs années, ainsi que l'achat de matériel informatique pour l'école élémentaire.

Hors de ces projets propres à 2016, 894 110 € d'investissement déjà votées lors des budgets antérieurs restent à réaliser en 2016, comme la structure couverte, en cours de travaux etc...

Informations diverses

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du mercredi 4 mai à 18 h jusqu'au lundi 9 mai 9 h 00 et du vendredi 13 mai à 17 h 00 au mardi 17 mai à 9 h 00.

Édition d'un guide de l'apprentissage

Afin de promouvoir l'ensemble des diplômes accessibles par ce dispositif de formation, le conseil régional a réalisé le guide de l'apprentissage en région Centre-Val de Loire, édition 2016.

Ce guide est disponible sur le site http://www.regioncentre-valdeloire.fr/ .

Inscription aux maisons fleuries

Le concours communal ou départemental des maisons fleuries est à nouveau ouvert. Afin de participer au fleurissement de notre village, vous pouvez vous inscrire en mairie:

- pour le concours départemental avant le 6 juin 2016,
- pour le concours communal avant le 30 juin 2016.

Fête des bébés

La fête des bébés aura lieu à 11 h à la salle des fêtes, le samedi 21 mai, sur invitation pour les familles ayant eu des enfants en 2015.

Timbres fiscaux électroniques

Depuis plus d'un an, la Direction Générale des Finances Publiques propose aux usagers la possibilité d'acheter un timbre fiscal en ligne et de l'utiliser de façon simple et dématérialisée dans le cadre de leur demande de passeport.. Plus de renseignements sur : https://timbres.impots.gouv.fr/

Déclaration de revenus par internet

Vous pouvez déclarer vos revenus en ligne jusqu'au 24 mai (18 mai pour les dates concernant les documents papier) sur www.impots.gouv.fr .

Attention, en 2016, cette déclaration en ligne est obligatoire pour les foyers fiscaux disposant d'un revenu fiscal de référence de 40 000 € et plus. Le gouvernement a l'intention de rendre la télédéclaration de revenus obligatoire d'ici à 2019, mais la généralisation sera progressive. Les personnes sans accès à internet dans leur résidence principale n'auront pas à se soumettre à cette obligation.

Une nuance est de plus mentionnée sur le site impôts.gouv.fr : « Si votre résidence principale est équipée d'un accès à Internet, la généralisation de la déclaration en ligne est progressive et fonction de votre revenu fiscal de référence (RFR). Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser une déclaration papier. » En 2019, tous les usagers devront déclarer en ligne quel que soit leur revenu fiscal de référence si leur résidence principale est équipée d'un accès à Internet et s'ils estiment être en mesure de le faire. »

Environnement

La population de corbeaux freux est très importante le long du canal de Berry. Elle occasionne d'importants dégâts dans les cultures et provoque des nuisances sonores.

La municipalité s'est engagée avec l'accord et l'encouragement de la préfecture du Cher dans une campagne de régulation de ce spécimen. Les tirs auront lieu sur les digues du canal, les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h, à partir du mardi 3 mai jusqu'au jeudi 2 juin. Toute personne voulant participer à ces tirs doit se faire inscrire en mairie en justifiant d'un permis de chasser et d'une assurance.

Ramassage des encombrants

Il aura lieu le lundi 6 juin.

Ramassage des déchets verts

Prévu le mardi 14 juin, il est réservé aux personnes de 70 ans et plus. Inscription obligatoire en mairie au 02 48 50 88 60.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

État civil 1er trimestre 2016

Mariage Franco-Allemand à Plaimpied-Givaudins

Le 26 mars 2016, devant M. le maire, se sont unis, Sylvie Farinot, domiciliée à Plaimpied, et Heinz Depta domicilié à Kirchardt-Berwangen (Allemagne).

Après la traditionnelle séance de photographies, les époux et leurs familles se sont rendus au restaurant « Aux Marais », pour y déguster un excellent repas.

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux !

Mariages

Date	Nom	Nom
26 mars 2016	Heinz Depta	Sylvie Farinot

Naissances

Date	Nom
31 janvier 2016	Guilhem CORDEAU

Du côté de l'école maternelle

Carnaval de Printemps

Afin de clore cette période scolaire, l'école maternelle "La Clé des Champs" a organisé vendredi 1er avril le Carnaval de Printemps. Cette manifestation haute en couleurs et en rires fut une réussite grâce à la coopération des familles : déguisements, maquillages.... sans négliger un super goûter, copieux et varié, offert aux enfants : gaufres, crêpes saupoudrées de sucre glace, confiture maison, sucre barbe à papa, chocolat à tartiner, boissons variées, confiseries...

L'équipe éducative les remercie sincèrement ! Divers jeux furent organisés tout au long de cette journée festive.

En raison du temps maussade, les enfants se sont retrouvés dans la salle de motricité au rythme de musiques carnavalesques.

Danses et convivialité furent au rendez-vous pour se souhaiter de bonnes vacances !!!

Du côté des écoles

Inscription à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Plaimpied-Givaudins

Il est rappelé aux parents que l'inscription aux écoles doit se faire dans un premier temps auprès de la mairie. Le certificat délivré en mairie vous permettra d'inscrire votre ou vos enfants auprès des directrices des deux écoles.

1. Permanences pour les inscriptions en mairie et documents à apporter

- mercredi 11 mai de 16 h 00 à 18 h 00 pour les enfants entrant à l'école maternelle dont le nom de famille commence par A jusqu'à G,
- mercredi 18 mai de 16 h 00 à 18 h 00 pour les enfants entrant à l'école maternelle dont le nom de famille commence par H jusqu'à Z,
- mercredi 25 mai de 16 h 00 à 18 h 00 pour les enfants entrant à l'école élémentaire (CP et plus).

Les pièces justificatives demandées pour l'inscription en mairie sont les documents suivants :

- photocopie du livret de famille : pages concernant les parents et le(s) enfant(s),
- photocopie d'un justificatif récent de domicile.

Si vous n'êtes pas domicilié sur la commune, la demande de dérogation signée par la commune de domiciliation doit être jointe.

Le cas échéant, une photocopie du jugement concernant la garde de l'enfant pour justifier le statut de responsable légal doit être fournie.

Mairie : ✆ 02 48 50 88 60 fax 02 48 25 57 61 ✉ mairiedeplaimpied@wanadoo.fr

2. Enregistrement définitif de l'inscription en école maternelle

Pour les enfants nés en 2013 et pour les nouveaux arrivants dont les enfants sont nés en 2011 et 2012, les inscriptions auront lieu le vendredi 20 mai 2016 de 16 h 10 à 19 h 00 ou sur rendez-vous.

Les pièces justificatives demandées pour l'enregistrement définitif de l'inscription sont :

- le formulaire d'inscription délivré en mairie,
- photocopie du livret de famille : pages concernant les parents et le(s) enfant(s),
- Photocopie du carnet de vaccinations.

Si nécessaire, vous devez fournir une photocopie du jugement concernant la garde de l'enfant pour justifier le statu de responsable légal.

Catherine Suzanne, directrice ✉ ecm-plaimpied-givaudins@ac-orleans-tours.fr

3. Enregistrement définitif de l'inscription en école élémentaire

Pour les enfants entrant au CP et pour les parents nouveaux arrivants pour toutes les autres classes, il faut fournir :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie,
- le livret de famille,
- le carnet de santé,
- le certificat de radiation délivré par l'ancienne école.

Les inscriptions à l'école élémentaire se dérouleront :

- le lundi 6 juin 2016, de 16 h 00 à 18 h 00,
- le vendredi 10 juin 2016, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.

En cas d'impossibilité, vous voudrez bien prendre rendez-vous auprès de Mme Chauvin, directrice :

✆ 09 66 91 64 93 ou au 02 48 25 64 93 ✉ ec-plaimpied-givaudins@ac-orleans-tours.fr

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Du côté de la MDJ

Du 4 au 25 avril 2016, la MDJ a proposé son lot d'activités avec une forte fréquentation de jeunes.

Parmi les activités proposées, on trouve du *Retrogaming* ou « culture du jeu vidéo ». Vincent Coudreau, passionné, est revenu sur l'histoire du jeu vidéo, maintenant inscrit dans le patrimoine culturel, et a proposé aux jeunes via diverses anciennes consoles de redécouvrir les jeux vidéo qui ont bercé les années 80 et 90.

Autre activité : le baby-foot géant. L'espace jeune de la Chapelle-Saint-Ursin a convié les Maisons Des Jeunes de Plaimpied-Givaudins et de Trouy pour se rencontrer autour d'une activité ludique et conviviale.

Parmi les sorties proposées, la MDJ s'est rendue au Château fort de Guédelon dans l'Yonne, pour découvrir ce site en construction depuis 1997 via les méthodes utilisées au Moyen-âge. Elle s'est rendue également sur le Printemps de Bourges au concert des Inouïs Hip Hop pour découvrir de jeunes artistes en émergence.

Pour finir, des ateliers dessins ont été proposés pour les jeunes intéressés par le concours « un logo pour la MDJ » lancé le 4 avril et qui prendra fin le 31 mai. En effet, les jeunes sont invités à proposer des créations pour le nouveau logo qui représentera la MDJ pour les années à venir.

Maison Des Jeunes de Plaimpied-Givaudins - http://www.plaimpied-givaudins.fr/

✉ maisonjeunesplaimpied@gmail.com ✆ 02 48 25 01 38

Soutien initiatives jeunes

Si vous êtes âgé entre 16 et 25 ans et que vous habitez Plaimpied-Givaudins, le conseil municipal propose un soutien aux "initiatives des jeunes" d'un montant de 500 €. Ce dispositif financier permet d'aider un jeune ou un groupe de jeunes à concrétiser un projet dans les domaines:

- de la culture
- de l'humanitaire
- de la solidarité
- de l'environnement
- du sport

Pour cela, vous devez retirer un dossier de candidature à la mairie et le déposer avant le 30 novembre.

Été sportif et culturel

Cet été encore, la commune de Plaimpied-Givaudins proposera l'Été Sportif et Culturel qui se déroulera la semaine du 22 au 26 août. Ce dispositif est mis en place par le Comité Départemental du Sport en Milieu Rural du Cher. Il vise à proposer une animation sportive et culturelle de détente et de loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans habitant le canton de Trouy.

Une contribution de 15 € est demandée par la commune aux familles, par enfant et pour la semaine. Le nombre d'enfants est limité à 30 et l'inscription se fait obligatoirement pour la semaine complète.

Vous pouvez inscrire votre/vos enfant en mairie avant le 15 juin 2016.

Les activités vous seront communiquées ultérieurement.

Renseignements au 02 48 50 88 60

La récré des seniors

Dimanche 3 avril, à la salle polyvalente, trente-cinq personnes ont participé à la « Récré des Séniors ». C'est l'orchestre « Muzic Cabaret » qui les a accueillies.

Pendant près de deux heures, Maguy la chanteuse, a balayé le répertoire de la chanson française au son de l'accordéon, du violon et de la guitare. Plusieurs couples ont fait chauffer la piste de danse tandis que d'autres ont entonné refrains et couplets. Ambiance chaleureuse et conviviale. La ballade nord irlandaise a sonné la fin de l'animation musicale.

C'est autour d'un goûter savoureux préparé par nos boulangers, Mme et M. Martin, que les spectateurs ont terminé la soirée. Chacun est reparti satisfait d'avoir passé un bel après-midi.

Ça s'est passé récemment

« Enrôlés » par la compagnie Maleluka - 5 mars

La compagnie Maleluka nous a entraînés dans une pièce rédigée par les acteurs eux-mêmes. Des personnages dessinés sur le vif pour une action qui montait crescendo. Ce huis-clos avec des insertions de vidéos, des décors toujours soignés et des interprétations réussies ont tenu le public en haleine jusqu'au dénouement final.

Le traditionnel verre de l'amitié a permis aux comédiens et spectateurs d'échanger impressions côté public et côté scène.

Printemps des Poètes 2016

Nous étions à peine dix personnes et pourtant, nous avons passé une excellente soirée. Une petite merveille ! « Mais où ça ? Au Four à Pain, rappelez-vous » !

Le 25 mars, l'équipe d'animation de la bibliothèque accueillait le « Printemps des Poètes ».

Les flammes dansaient dans la cheminée, le feu crépitait joyeusement : nos amis poètes se sont mis à jouer avec les mots, les rimes et les poèmes : Ginette nous a parlé de son Limousin, Lucienne, de sa nièce, Alain, de cartes postales et de crayons, Jean-Pierre, de sa rencontre avec un ami de Paris et… Robert de son emploi du temps lorsque son épouse partait en cure. Et j'en passe…

Bref, une soirée animée, chaleureuse et généreuse pleine de poésies et de rêveries. Soirée qui s'acheva autour du verre de l'amitié sans oublier, Jean, qui nous parla d'un « gâs qu'a mal tourné ».

Du côté des associations

« Les Amis de la Clé des Champs »

L'Association "Les Amis de la Clé des Champs" a changé ses statuts afin de s'ouvrir à tous les enfants et jeunes de Plaimpied-Givaudins.

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins

Les nouveaux buts sont désormais les suivants :

- mener des actions à caractère culturel, social, sportif ou socio-éducatif,
- récolter des fonds au profit des écoles maternelle et élémentaire de Plaimpied-Givaudins ainsi que pour les enfants et jeunes résidant à Plaimpied-Givaudins,
- offrir tout ou partie, aux enfants et jeunes de Plaimpied-Givaudins en général, de quoi les soutenir dans leurs différents projets.

Depuis la création de l'association, nous avons géré le côté financier de la Fête des Écoles en Juin 2015 et avons offert toutes les boissons. Nous réitérons cette opération pour l'année 2016 et nous avons offert 6 € par enfant à chaque école de Plaimpied-Givaudins pour 86 enfants en maternelle et 118 en primaire, pour leur sortie de fin d'année.

Contact : Nathalie Gaume ✆ 02 48 25 59 31 ✉ lesamisdelacledeschamps18@orange.fr

Cactus'Bonsaï & Co

L'Association Cactus'Bonsaï & Co a été renommée Amicum Plantae, en latin amis des plantes. Son siège social est situé à la mairie; l'association se réunit certains jeudis salle des bains-douches.

Contact Ludovic : 06 27 67 80 66.

Dimanche 8 mai - UNC

L'UNC vous présente le programme pour la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 :

9 h 30	messe à Saint Just
11 h	rassemblement à la mairie de Plaimpied-Givaudins défilé aux Monuments aux Morts et dépôt de gerbes
12 h	vin d'honneur offert par la municipalité
12 h 30	banquet à la salle des fêtes - réservation M. Guéniau au 02 48 25 64 24

À VOS AGENDAS !

Festival Autour De La Musique - 21 mai

Samedi 21 mai, l'association ADLM - Prod propose une scène ouverte « Au Champ des Rêves » à Plaimpied-Givaudins dès midi.

Musiciens amateurs ou professionnels, renseignements au 07 63 18 36 13.

Entrée 5 €. Boissons et restauration sur place. Structure gonflable pour les enfants.

Ensemble vocal Guillemin de Cangy - CACPG

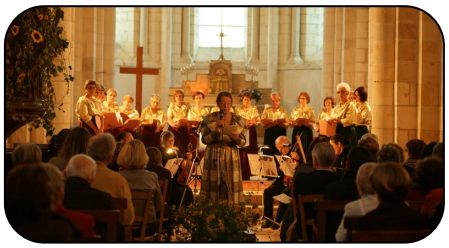

Le concert « Les perles du Baroque » sera donné le dimanche 5 juin 2016 à 17h30 dans l'église abbatiale de Plaimpied, sous la direction de Colette Gaudard, avec, à l'orchestre deux violons, un alto, un violoncelle, et au piano Pierre-Olivier Tixier.

Glück – Haydn – Pergolèse – Vivaldi – Haendel... Que du beau !

Marche pour l'eau - AVEC Association de Veille Environnementale du Cher

Samedi 4 Juin, dès 10 h 30 , vous sont proposés une visite du chantier du SIAB3A au ruisseau du Lavoir. Après un pique-nique tiré du sac vers midi et une balade en bus « AVEC » gratuit des Bouloises à l'arrêt « le Captage du Porche ». À 15 h, démarrera la marche Le Porche - Plaimpied-Givaudins de 7 km. À 17 h vous pourrez visionner la projection du film « Water makes Money ». Une pause au village avec forum et vente de casse-croûte bio.

À 20 h, vous est proposée une conférence et des échanges par Roger Lenglet, philosophe et journaliste, et Jean-Luc Touly, président de l'Association Pour un Contrat Mondial de L'EAU :

« L'eau, bien commun. Inépuisable ? ». Salle Polyvalente - rue de la Paille - Plaimpied-Givaudins

Contacts : marche - Jacques 06 51 27 15 13 et organisation - Patrick 06 31 08 80 84

http://avec18.wix.com/veille18 ✉ avec18@laposte.net

Du côté de la Bib

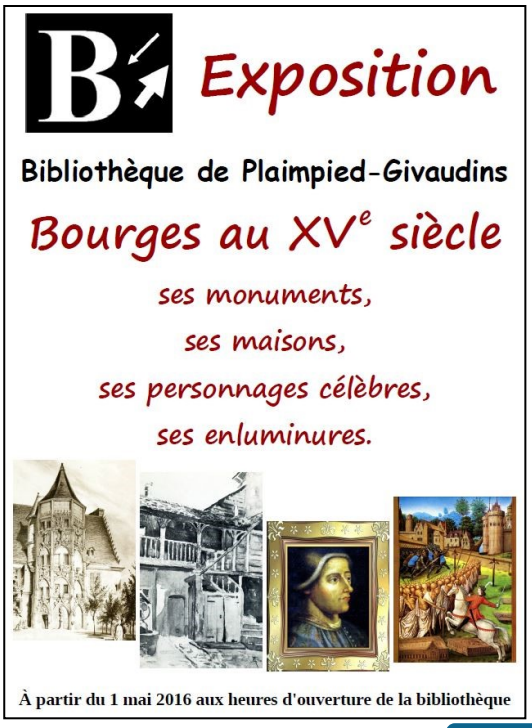

La bib ce sont aussi des expos et des rencontres avec des auteurs

Jean-Pierre Ferrère romancier le 21 mai à 16 h

Agenda

Samedi 8 mai	9 h 30, messe à Saint Just - 11 h défilé à Plaimpied-Givaudins, vin d'honneur et banquet
Samedi 21 mai	Fête des bébés - salle des fêtes - 11 h - sur invitation
	Festival rock - Le Champ des Rêves - restauration sur place - Scène ouverte -
Dimanche 22 mai	Fête des deux fours – four à poterie et four à pain - « Les amis du four à pain » et le CACPG Poterie - Parc de la mairie - 9 h à 12 h / 14 h à 18 h
	Traditionnel « Bœuf à la broche » - la Largesse - dès midi chez Christian Colliot renseignements au 02 48 25 61 90
Samedi 4 juin	Marche pour l'eau - 7 km Plaimpied-Givaudins - Association AVEC
Dimanche 5 juin	1ère édition « tournoi homologué multi chances dames - TCPG
	« Les perles du Baroque » - Ensemble vocal Guillemin de Cangy - 17 h 30 - Abbatiale
Lundi 6 juin	Ramassage des encombrants
Samedi 11 juin	Journée des jeunes – TCPG
	Fête de la Saint-Jean - USPG
Mardi 14 juin	Ramassage des déchets verts - + 70 ans et sur réservation
Samedi 18 juin	Appel du 18 juin
	Spectacle de la compagnie Maleluka
	« Les perles du Baroque » par l'ensemble vocal Guillemin de Cangy - 21 h 30 - « L'été musical à la basilique » - Châteauneuf sur Cher
Dimanche 19 juin	Commémoration de la mort de trois soldats chasseurs à pieds - Solférino
WE du 18 & 19 juin	Journées du patrimoine de pays - CACPG Patrimoine - « Plus de 1000 ans d'histoire en moins de 2000 mètres »
Dimanche 19 juin	Brocante organisée par le Comité des fêtes et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Plaimpied-Givaudins

WE du 23/04 au WE du 28/05/2016 inclus : Championnats par équipe - TCPG

Ne pas jeter sur la voie publique – imprimé par nos soins